



# DIPLÔME CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE CAP AEPE – 10 mois de formation



LIEU DE FORMATION :

**CAP ÉLAN FORMATION**

84 BOULEVARD DE LA CORDERIE

13007 MARSEILLE

04 86 01 20 50

[alternance@capelanformation.fr](mailto:alternance@capelanformation.fr)



Le CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (AEPE) est conçu pour former des professionnels capables de prendre en charge de jeunes enfants, de les accompagner dans leurs activités quotidiennes et de contribuer à leur épanouissement. Notre programme en alternance sur 10 mois allie formation théorique et expérience pratique, offrant une préparation complète pour une carrière dans le secteur de la petite enfance.

## Objectifs du CAP AEPE

- **Développer des compétences** pour l'accueil, la garde et l'accompagnement des jeunes enfants.
- **Acquérir des connaissances** sur le développement de l'enfant et les pratiques éducatives.
- **Apprendre à organiser** des activités éducatives et ludiques adaptées aux enfants.
- **Se familiariser avec les règles** d'hygiène et de sécurité.

## Conditions d'Admission – Pré-Requis

- Être âgé d'au moins 17 ans au début du parcours,
- Avoir un niveau minimum de fin de troisième (3ème),
- Avoir un niveau B2 de français,
- Avoir une forte motivation pour travailler avec des enfants et avoir un projet professionnel dans le monde de la petite enfance,
- Entretien individuel, test de positionnement et dossier de candidature



CAP ÉLAN Formation – [www.capelanformation.fr](http://www.capelanformation.fr) - Tél : 04 86 01 20 50

Adresse de correspondance : 84, Bd de la Corderie 13007 Marseille - SIRET : 801 064 247 00035

SARL au capital de 5000 € - Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834 auprès du Préfet de la Région Occitanie Siège social : 50, rue Didier Dauriat – ZA Jean Mermoz – 34170 Castelnau Le Lez

V11-01-25-ZC/ALTERNACE/3\_PROGRAMME\_CAP\_AEPE

## Organisation de l'Alternance



La formation se déroule sur 10 mois et la répartition est la suivante :

Alternants ayant un diplôme validé :  
de niveau équivalent ou supérieur (CAP, BAC, ...)

Semaine 1 :

- **Centre de formation :**  
2 jours par semaine,
- **Entreprise :**  
3 jours par semaine.

Semaine 2 :

- **Centre de formation :**  
1 jour par semaine,
- **Entreprise :**  
4 jours par semaine.

Alternants n'ayant pas de diplôme validé

Semaine 1 :

- **Centre de formation :**  
2 jours par semaine,
- **Entreprise :**  
3 jours par semaine.

Semaine 2 :

- **Centre de formation :**  
2 jours par semaine,
- **Entreprise :**  
3 jours par semaine.

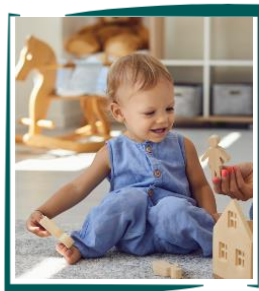
## Contenu de la Formation

### • Modules Théoriques :

- Développement de l'enfant,
- Techniques éducatives et pédagogiques,
- Communication avec les familles,
- Premiers secours et sécurité,
- Hygiène et nutrition.

### • Modules Pratiques :

- Pratiques professionnelles en crèche, école maternelle ou garderie,
- Observation et analyse de la pratique,
- Ateliers pratiques et projets éducatifs.



## Débouchés Professionnels

- Assistant(e) maternel(le)
- Agent de crèche
- ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- Animateur(trice) en centre de loisirs
- Auxiliaire de puériculture (avec formation complémentaire)

## Les Objectifs de la Formation

### Objectifs opérationnels :

- Appréhender concrètement l'organisation des établissements et des services de la Petite Enfance, leurs personnels et leurs usagers,
- Apprendre à travailler en situation réelle, en présence d'usagers, avec les ressources et les contraintes du milieu professionnel,
- S'insérer dans une équipe de professionnels,
- Acquérir et mettre en œuvre, sous la responsabilité d'une personne qualifiée, tout ou partie des compétences définies dans le référentiel du diplôme.

### Plus précisément, l'alternant est amené à conduire :

- Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage,
- Des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

\* La formation sera ouverte sous condition d'un minimum de 6 alternants

## Avantages de l'Alternance

- **Rémunération** : Vous percevez un salaire tout en étudiant. Cette rémunération est basée sur un pourcentage du SMIC ou du SMC relatif à l'âge et au cycle de formation.
- **Expérience pratique** : Immersion directe dans le monde professionnel.
- **Employabilité accrue** : Préparez-vous à entrer rapidement sur le marché du travail.
- **Accompagnement personnalisé** : Suivi et soutien tout au long de la formation.

## Public

- Personnes entre 17 et 29 ans pour les contrats d'apprentissage,
- Personnes de plus de 30 ans :
  - Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un contrat de professionnalisation,
  - Salariés d'entreprise dans le cadre du plan de formation, d'un CIF (CPF Transition Pro),
  - CDI en reconversion ou promotion par l'alternance (Pro-A) pour les salariés du secteur privé

## Les Enseignements

### ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

#### **EP1 : accompagner le développement du jeune enfant**

T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée

RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

#### **EP2 : exercer son activité en accueil collectif**

T3 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

#### **EP3 : exercer son activité en accueil individuel**

T5 - Organiser son action

RS3 - Négocier le cadre de l'accueil

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

RS5 – Élaborer des repas

### PROJET : Chef d'œuvre

### ENSEIGNEMENTS GENERAUX

EG1 : Français – Histoire/Géo – Enseignement Moral et Civique

EG 2 : Mathématiques – Physique et Chimique

EG 3 : Éducation Physique et Sportive

PSE : Prévention Santé Environnement

**Durée de 10 à 18 mois en présentiel au centre (de Mars à Août : cours le vendredi et de Septembre à Juin : cours les lundis-mardis ou mercredis-jeudis)**



## Programme et Volumes Horaires

### Enseignements Professionnels

Intitulé	Nombre d'heures	Total
EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	127 h	306 h
EP2 : Exercer son activité en accueil collectif	75 h	
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel	90 h	
Projet : Chef d'œuvre	14 h	

### Enseignements Généraux

Intitulé	Nombre d'heures	Total
Français	26 h	152,5 h
Histoire, Géographie et EMG	26 h	
Mathématiques et Sciences Physique-Chimie	45 h	
Éducation Physique et Sportive	10,5 h	
PSE : Prévention – Santé – Environnement	45 h	

### Enseignements Supplémentaires

Intitulé	Nombre d'heures	Total
BABI : Bébés aux Besoins Intenses	7 h	28 h
SST	14 h	
Initiation BB Signes	7 h	

Total d'heures avec les EG : 525 heures d'enseignements avec la semaine de révision et les épreuves de CAP blanc.

Total d'heures sans les EG : 406 heures d'enseignement avec la semaine de révision et les épreuves de CAP blanc.



## Épreuves du CAP AEPE



Matières	Titulaire d'un diplôme	Non titulaire d'un diplôme	Coeff	Durée
<b>Enseignements Professionnels</b>				
EP1	✓	✓	7	25 min
EP2	✓	✓	4	1 h 30
EP3	✓	✓	4	2 h 00
<b>Enseignements Généraux</b>				
Prévention Santé Environnement	✓	✓	1	1 h 00
Français / Histoire-Géo / EMC	✗	✓	3	2 h 00 + 15 min
Enseignements Scientifiques	✗	✓	2	1 h 30
Éducation Physique et Sportive	✗	✓	1	1 h 00

Le diplôme est envoyé par l'Académie d'AIX-MARSEILLE – Une Attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue de votre formation par CAP ÉLAN FORMATION.

## Méthodologie et Outils

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard.

Formateurs experts dans leur domaine d'intervention qui utilise une méthode participative et active avec alternance d'entraînements concrets sur des cas vécus par les participants.

**Outils mis à disposition :** Baignoires, poupons, tables à langer, langes, unité de nettoyage, jouets premier âge, matériaux pour créer des outils d'éveil

Les supports de cours sont accessibles sur Padlet.

## Moyens et Méthode d'Évaluation

Tests écrit et oral d'entrée en formation (vérification des prérequis),

Tests de progression réguliers en fin de journée de formation,

Évaluation continue des acquis (exercices écrits et oraux), relevés de notes, examens CAP blanc, livret de suivi en entreprise, échanges et partage d'expériences.

## En fin de stage :

Passage du diplôme « CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance » délivré par l'éducation nationale. Questionnaire de satisfaction

### Diplôme :

Nomenclature de qualification : Niveau 3  
Code diplôme : 50033205T  
Code RNCP : RNCP38565  
Code NSF : 332 – travail social  
Codes ROME : K1202, K1203  
CPF : Éligible  
Forma code : 44041 – petite enfance  
Date d'échéance de l'enregistrement :  
31/12/2028

### Nous contacter :

CFA CAP ÉLAN FORMATION

04.86.01.20.50

[alternance@capelanformation.fr](mailto:alternance@capelanformation.fr)



# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





# NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

